

Défibrillateurs

La ville de Gravelines a doté les structures de la commune de défibrillateurs cardiaques. Certains ont été placés en extérieur dans des armoires murales spécifiques pour les rendre accessibles au public, en cas d'urgence.

Le défibrillateur automatique est un appareil portable, de la taille d'une sacoche, fonctionnant sur batterie. Le boîtier est relié à deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime. Les électrodes permettent à l'appareil de recueillir le rythme cardiaque et transmettent l'influx électrique vers la victime.

Son utilisation est simple, il faut juste suivre les instructions de l'appareil.

Plan de situation des défibrillateurs :



URL de la source (modifié le 11/04/2019 - 16:40): <https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/infos-pratiques/defibrillateurs>

